

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 30

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Les glaneurs



Pour
enseigner l'heure
aux enfants

ZENITH

met gratuitement
à votre disposition une montre
en carton qui vous rendra
de précieux services.

Adressez une simple carte postale
au Département de Publicité des
Manufactures des Montres
ZENITH S. A., Le Locle

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

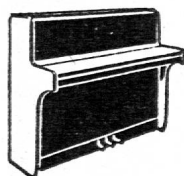
Mutuelle
Vaudoise
Accidents



Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents



Toutes les marques, tous les prix !
Neufs et d'occasion.
Grand choix entièrement révisés,
réelles occasions, **garantie 12 (dou-
ze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION

dès Fr. 18.- toutes les marques,
tous les prix !

Joliat
pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**

Les CFF recrutent des apprentis commis de gare
(Communiqué des CFF).

Les Chemins de fer fédéraux suisses engageront au printemps 1964 un certain nombre d'apprentis commis de gare ayant de 16 à 25 ans et disposant d'une bonne formation scolaire et de connaissances suffisantes de langues étrangères. Les divisions d'exploitation à Lausanne, Lucerne et Zurich, ainsi que les gares CFF, donnent tous renseignements complémentaires.

Journées pédagogiques internationales de Trogen

16-24 juillet 1963

Une certaine solennité imprégnait cette 10^e Semaine pédagogique. En effet, Willi Vogt et ses collaborateurs avaient tenu à faire en quelque sorte le point, à déterminer les constantes de ces rencontres qui depuis 1954 ont procuré des journées riches d'échanges et d'entretiens fructueux. La préparation et l'exécution d'une remarquable cantate, due au talent de Ernest Klug, marqua certainement aussi exécutants et auditeurs. Sur des paroles de Pestalozzi, le compositeur a créé une œuvre vigoureuse, dont l'étude occupa les loisirs des participants. Journées d'une densité particulière. Atmosphère à la fois sereine et attentive, dans ce village où des centaines de jeunes existences menacées ou compromises ont pris un nouveau départ au contact d'éducateurs aimants.

Sous le thème général « *Erwachsenenbildung, eine Forderung der Gegenwart* », divers orateurs ont examiné les multiples problèmes que pose l'information continue des adultes dans un monde en plein devenir. Que ce soit, en Israël, pour cimenter l'unité nationale, pour suppléer à l'insuffisance des cadres, ou pour compléter les effectifs des professions qui souffrent d'une pénurie endémique — enseignement, technique, etc. — « l'adulte à l'école » devient une image familière de ce temps.

Renversant le problème, certains orateurs ont même mis en doute la conception traditionnelle de l'enfance studieuse : à l'ère des transformations continues qu'a évoquée Louis Armand, l'entreprise voue un intérêt particulier à la formation des cadres.

Ainsi, mise à part l'acquisition inéluctable et d'autant plus impérieuse des techniques de base — langage et calcul — on nous esquisse une éducation première laissant à l'esprit un large éventail de possibilités, cette « polyvalence » qu'a si éloquemment illustrée le professeur Pierre Goetschin lors du Congrès SPV.

Plus que jamais, l'image de la « tête bien faite », opposée à l'encombrement d'un savoir insuffisamment assimilé, s'est imposée avec une acuité particulière. Cependant à aucun moment nous n'avons imaginé que l'éducation de base pût devenir une aimable promenade à travers les riantes allées d'un savoir butiné sans effort. Et même, en entendant M. *Gunar Koëlle* (Brésil) exposer la situation de l'enseignement dans son pays, nous avons mesuré l'immense effort qui conduit un pays à l'instruction élémentaire généralisée.

Il était bienfaisant et émouvant d'entendre *Fritz Wartenweiler*, dont les 70 ans n'ont pas affaibli l'enthousiasme ; avec son malicieux sourire et son robuste bon sens, le pionnier de l'éducation populaire a rappelé les exigences d'une vie intérieure qui ne doit pas se rétrécir au contact de l'« immédiat » toujours plus envahissant. Il a insisté sur l'importance du climat d'entraide que doit développer la famille. *Wartenweiler* affirme que la Maison du Herzberg, malgré beaucoup de « réussites manquées » lui a réservé de grandes joies et beaucoup d'espoir.

Mais le centre de la Semaine fut vraiment l'étude attachante de Willi Vogt. Sous le titre « *Vom geistigen Wachstum des Erwachsenen* », il a recherché les incidences humaines de cet immense effort d'adaptation — consenti ou non — que doit accepter l'homme actuel. Effort qui ne peut demeurer sans effet sur la personnalité, la famille, le mode de vivre. Effort qui implique

une tension et une certaine insécurité. Il est en tout cas indéniable que nous assistons à un véritable « *Hunger nach Bildung* ». Est-ce recherche inconsciente du sens de la vie, conséquence du vide créé par les loisirs, satisfaction banale d'une curiosité superficielle, signe d'une fuite ou recherche d'un absolu ? Il y a de tout dans cette ruée vers le savoir. Assurément il y a beaucoup d'éléments positifs dans cette recherche ardue, cet échange d'expériences, cette vulgarisation scientifique, ces contacts humains entre spécialistes et profanes.

Cet exposé d'une extrême richesse donna lieu à un échange d'idées qui se prolongea bien avant dans la journée. Willi Vogt concluait en affirmant que la pierre de touche d'une culture harmonieuse demeure ce « *Mut zum Leben* », attitude courageuse et intérêt actif pour la vie qui nous sollicite.

Il appartenait à M. Edmond Tondeur, du Secrétariat central de Pro Juventute, d'étudier les différentes formes de ce vaste mouvement d'information collective : à côté de tout ce qu'on peut apprendre par la presse spécialisée, la radio et la télévision, il existe plus de 400 institutions, groupant plus de 300 000 personnes, qui ont un but culturel, que ce soit sur le plan professionnel ou purement scientifique. Mais cet amas désordonné de notions éparses est bien éloigné de la culture ; il manque un lien organique et une intention dominante dans ces connaissances glanées au gré d'une curiosité trop souvent infantile ; on est bien loin dans la plupart des cas du « tout connaître, c'est tout aimer » qui devrait être la finalité de la connaissance. On n'a pas manqué de souligner dans la discussion la part importante que Pro Juventute a joué dans le domaine de la culture populaire, et la part prépondérante que le corps enseignant a joué dans les groupements culturels des villes comme des villages.

Dans certaines régions d'Allemagne, nous affirmait M. Adolf Mendel, Schulrat, de Homburg, des associations culturelles d'adultes sont de véritables services publics dispensant l'information professionnelle, l'organisation de loisirs, les voyages d'étude, les conférences, la musique. Nous pensions en écoutant M. A. Mendel qu'un effort identique quoique non étatisé existe chez nous, et que nos sociétés innombrables jouent un rôle social non négligeable. Mais un effort particulier pour faciliter l'accès des adultes aux études universitaires était évoqué par M. Georges Durtschi, directeur de l'Akademikergemeinschaft de Zurich. A côté de leur travail professionnel, des adultes peuvent préparer leur maturité. Abolir dans une certaine mesure ce qui a pu paraître un privilège, développer le sens de la solidarité, tenir compte de la mobilité sociale qui caractérise notre époque, venir en aide à ceux que le manque de temps et d'argent a empêchés d'étudier dans leur jeunesse, tels sont, selon M. G. Durtschi, les bases de cette institution qui a déjà enregistré des succès.

Dans un magistral exposé, M. le professeur Ph. Müller, de l'Université de Neuchâtel, a brillamment défini les bases psychologiques de cette éducation continue qui caractérise notre époque de transition, sous l'angle de la sociologie des professions et de la psychologie moderne. Vues résolument novatrices ; l'orateur est persuadé que les formes traditionnelles d'acquisition du savoir sont surannées et ne résistent pas à un examen objectif. Les techniques futures parviendront-elles à réduire l'effort mécanique fastidieux, nécessaire à l'acquisition des éléments ? Pour nous faire mesurer l'incroyable transformation de nos conditions de vie, M. Ph. Müller rappelle que jusqu'en 1800, les quatre

cinquièmes de la population se vouaient à l'agriculture, — et depuis combien de millénaires ! La situation même des loisirs est toute récente, et l'idée de les consacrer à de nouvelles acquisitions est encore fort peu répandue. D'une époque statique, conclut l'orateur, nous passons à une période « plastique », à un futur dont l'humanisme ne saurait être basé sur des matières apprises dans l'enfance pour une durée déterminée, mais sur des connaissances sans cesse en mouvement, obligeant à l'abandon de tout détail superflu, sans oublier que « le savoir scolaire est toujours dépassé au moment même où nous le dispensons ».

Une modeste cérémonie allait marquer le 10^e anniversaire des Journées de Trogen.

Encadrant la Cantate exécutée avec ferveur sous la direction du compositeur, quelques allocutions dirent à Willi Vogt et à ses collaborateurs l'admiration et l'amitié de ceux qui les voient à l'œuvre depuis le début. M. Ernest Gunziger (Soleure) au nom de la Schw. Lehrerverein, Mlle Dora Hug (Berne), présidente de la Lehrerinnenverein, Armand Veillon (Vaud) au nom de la SPR, Ferber (Zurich), représentant l'Association des maîtres de gymnastique, M. Fritz Mörke, au nom du

Centre du Sonnenberg, exprimèrent aux organisateurs des Journées de Trogen les messages et les vœux de leurs associations.

On aurait donné un pâle reflet de ces journées si on ne tentait tout au moins d'évoquer l'accueil si chaleureux du village, dont le directeur M. Arthur Bill et les collaborateurs nous reçoivent en amis. Les uns habitent « Pinocchio », d'autres « Les Cigales », d'autres « Les Argonautes », et on se retrouve pour les séances dans la belle salle du « Canada-Hall ». Au passage, nous avons cueilli un beau sourire des petits Thibétains, vraiment bien acclimatés. Et entre deux conférences on s'évade au « Sand », où la jeunesse des environs se réunit pour répéter les vieilles danses. Non sans émotion on a entendu le « thaler » rouler sur les parois des écuelles de grès, accompagné par les jodels nostalgiques. On a bu le « kräuter » en écoutant le robuste dialecte appenzellois... Ainsi se tissent, entre gens fort divers, des liens d'amitié et de confiance qui ne sont pas le moindre charme de cette Semaine.

Il a été décidé de confier à la SPR l'organisation de la 11^e Semaine pédagogique, en juillet 1964. Le lieu et le thème seront communiqués incessamment.

A. P.

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

† Fernand Ogay

Le 10 juillet, une foule de parents, d'amis et d'anciens élèves remplissaient le temple de Pully pour rendre les derniers honneurs à Fernand Ogay, enlevé à l'affection des siens, après une longue maladie, au moment où, grâce au repos de la retraite prise récemment, une notable amélioration permettait tous les espoirs.

Breveté en 1919, à l'âge de 19 ans, le disparu avait enseigné durant quelques années à Lucens, puis à Pully, où il donna toute sa mesure de maître d'école consciencieux, exerçant par son rayonnement une grande influence sur ses élèves, qui lui rendaient l'affection qu'il leur portait.

M. Jean Savary, directeur des écoles de Pully, après le pasteur G. Ray, rendit un émouvant hommage à la belle personnalité de Fernand Ogay, à ses dons pédagogiques et artistiques ; au citoyen de Pully aussi, connaissant comme pas un sa commune d'adoption, dont il fut pendant bien des années membre du Conseil communal.

Un camarade de classe, au nom de la Société pédagogique vaudoise et des amis d'études, dit un dernier adieu à celui qui fut un membre vraiment actif de notre association, qu'il honora par la dignité de sa vie, un ami fidèle dont le souvenir restera vivant.

A sa veuve, aux membres de sa famille, tout particulièrement à son frère, notre collègue Alfred Ogay, de Crissier, nous redisons notre profonde sympathie.

G. F.

Indemnités dites d'« éloignement »

Dans le labyrinthe de leur champ d'application bien peu s'y retrouvent et on le comprend. Aussi de nombreuses demandes d'information nous parviennent-elles de collègues étonnés de ne rien toucher alors qu'ils paraissent être placés dans des conditions semblables à celles de certains de leurs voisins qui en bénéficient.

Il paraît donc utile de rappeler ici quelques dispositions du règlement d'application relatif à ces indemnités :

Art. 2. Les communes ou fractions de communes qui bénéficient de ces indemnités sont déterminées par un classement répondant aux critères ci-après :

1. Communes ou hameaux ayant une classe à trois degrés : 6 points.

2. Communes ou hameaux ayant une classe à deux degrés : 1 point.

3. Distance du bâtiment d'école à un établissement secondaire : appréciée de 0 à 4 points.

4. Distance du bâtiment d'école à un centre d'apprentissage : appréciée de 0 à 6 points.

5. Distance du bâtiment d'école au chef-lieu du canton, cette distance étant comptée à raison d'un demi-point par franc de frais de transport (chemin de fer et courses postales).

6. Nombre d'années d'enseignement passées par le même titulaire dans l'un des postes répondant aux conditions ci-dessus :

- a) de 5 à 6 ans : 1 point ;
- b) de 7 à 8 ans : 2 points ;
- c) de 9 à 10 ans : 3 points ;
- d) 11 ans et plus : 4 points.

On constate d'emblée combien il est difficile d'apprécier certaines données (qu'appelle-t-on un centre d'apprentissage ?) et le caractère mobile du classement. Il suffit en effet de la modification d'un ou deux des éléments variables pour entraîner une diminution de l'ordre de 5 à 10 points : suppression d'une classe à trois degrés par un regroupement de classes ou la création d'un cercle scolaire, par exemple, changement de titulaire d'un poste (grande différence dans le nombre d'années d'enseignement).

Le maximum de points que l'on peut obtenir est de 27. Actuellement sont indemnisés les collègues totalisant 19 points et plus.

En outre, ne reçoivent l'allocation entière pour la catégorie dans laquelle ils se trouvent, que les instituteurs mariés, les institutrices chargées de famille et les célibataires touchant l'allocation de ménage, les autres membres du personnel enseignant n'en touchant que la moitié.

Ainsi, la liste des bénéficiaires doit être constamment remise à jour et le montant des allocations calculé à nouveau. On conçoit donc aisément que seul le responsable du classement est à même d'y voir un peu clair et de justifier ses appréciations.

Il reste donc à chacun la ressource de se renseigner auprès du Service de l'enseignement primaire. Il est préférable cependant de le faire par le canal de la SPV qui peut grouper les demandes et ne pas déranger trop souvent l'autorité.

Mais, au demeurant, toutes ces dispositions sentent légèrement la pharmacie. Elles rappellent un peu les caramels que l'on distribue parcimonieusement aux enfants sages sous le regard d'envie de ceux qui n'ont pas droit à la répartition.

Les enfants ne se battent autour d'un dessert que lorsque les portions sont petites ou trop peu nombreuses. Là où règne l'abondance...

R. S.

Cours de direction chorale

L'Association vaudoise des directeurs de chant (AVDC) vous convie à son cours de direction à la Claièaux-Moines.

Ce week-end choral débutera le vendredi 27 septembre à 17 heures pour se terminer le dimanche 29 à 17 heures.

Prix exceptionnel : Logement, pension, cours, tout compris, 42 francs (pour un minimum de trente participants).

Inscrivez-vous sans retard auprès de Jean Rochat, chemin de la Tour-Grise 21, Lausanne.

Guilde de travail techniques Freinet

Le calcul au degré moyen.

Techniques diverses en rapport avec l'enseignement du calcul.

Au local de la Guilde, rue Curtat, à Lausanne.

Les jeudis 12, 19 septembre et 3 octobre, dès 16 h. 45. Invitation cordiale à tout collègue.

Appel des E. M. T.

Au début de la semaine, vous avez reçu personnellement ou par collègue, une requête des « Eclairées »

malgré tout». Je me permets de vous le rappeler afin que cette demande ne reste pas lettre morte et que ce grand effort d'aide aux enfants handicapés encore isolés réussisse pleinement avec notre appui total.

Notre geste en vaut la peine. Merci d'avance à tous.

P.-A. Blaser, Penthalaz.

Postes au concours

Daillens. — Institutrice primaire. Appartement à disposition au collège. Entrée en fonctions : 28 octobre 1963.

Echichens. — Institutrice primaire. Appartement à disposition.

Forel sur Lucens. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Leysin. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 14 octobre 1963.

Mézières. — Institutrice primaire. Maîtresse de classe semi-enfantine. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Préverenges. — Deux institutrices primaires. Entrée en fonctions : fin octobre 1963. Les postulantes voudront bien informer l'autorité communale de leur candidature.

Suchy. — Maîtresse de classe semi-enfantine. Entrée en fonctions au début du semestre d'hiver.

Vallamand. — Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Vevey. — Instituteur primaire. Maîtresse ménagère. Les candidats sont priés d'informer sans retard le directeur des écoles primaires de leur candidature.

Yverdon. — Instituteurs primaires. Institutrices primaires.

Domicile imposé : Yverdon. Entrée en fonctions : 28 octobre 1963. Les candidats et candidates sont priés de s'annoncer dès que possible à la direction des écoles primaires.

Aigle. — Maîtresse ménagère. Maîtresse semi-enfantine.

Grandson. — Institutrice primaire aux Tuileries.

Gressy. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

Montreux. — Maître ou maîtresse de classe de développement à Clarens. Institutrice primaire à Glion. Maîtresse enfantine à Montreux. Les candidats sont priés d'adresser un bref curriculum vitae à la direction des écoles primaires, Collège d'Etraz, Montreux.

Vufflens-le-Château. — Instituteur primaire.

Yverne. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

GENÈVE

Equipes de basket de l'UIG

En juin s'est terminé le 8e Championnat du GAB qui groupait cette année trente-cinq équipes en trois groupes.

Nous avons la joie de retrouver notre première équipe en tête du groupe A.

Voici le classement final :

Série A :

1. Union des Instituteurs I	18	15	0	3	0	48
2. Plainpalais	18	14	1	3	0	47
3. UST Ville I	18	11	1	6	0	41
4. Bambi I	18	10	0	8	0	38

5. Plan-les-Ouates	18	8	1	9	0	35
6. Amicale Sportive	18	8	0	10	0	34
7. Technicair I	18	7	0	9	2	30
8. CERN	18	5	1	12	0	29
9. Natural-Le-Coultre	18	4	2	11	1	27
10. Union Basket	18	5	0	10	3	25

Série B :

1. Sporting-Club I A	18	16	0	2	0	50
2. US Cointrin	18	13	0	4	1	43
3. Sporting-Club I B	18	10	0	8	0	38
4. Union des Instituteurs II	18	9	1	7	1	36
5. CA Aïre I	18	10	1	3	4	35

6. CH Châtelaine	18	8	0	10	0	34
7. CS Cheminots	18	9	0	6	3	33
8. Aéroport	18	7	0	10	1	31
9. CGTE	18	4	0	14	0	26
10. UST Ville II	18	3	0	15	0	24

Palmarès du Championnat du GAB depuis sa création :

1956	Amicale Sportive.
1957	Amicale Sportive.
1958	Bambi.

1959	Union des Instituteurs.
1960	Union des Instituteurs.
1961	Sporting-Club.
1962	Amicale Sportive.
1963	Union des Instituteurs.

Nous rappelons pour terminer à tous nos joueurs notre tournoi du 29 septembre prochain, et à nos collègues de l'UIG que notre groupement sportif est toujours prêt à les accueillir.

H. Stengel, Ch. Cornioley.

DIVERS

DIVERS

A propos d'un cours de gymnastique

(Voir No 23 du 21 juin 1963 « Educateur ».)

Permettez-vous à un collègue d'un canton voisin de répondre sans intention de polémique, au correspondant R. Duckert qui est rentré du Cours d'introduction à la connaissance du nouveau manuel de gymnastique... « courbaturé, déçu, avouant y avoir perdu son temps ».

D'abord une contradiction flagrante de notre collègue participant au dit cours... « dirigé par d'excellents instructeurs... qui n'auraient pas étudié la question avec suffisamment de sérieux ». Je n'ai pas l'honneur de connaître ces directeurs, mais je reste très étonné que le Département de l'instruction publique ait pu porter son choix sur des collègues incapables !

Les « courbatures », cher collègue, ne sont imputables qu'à vous seul. Sorti de l'Ecole normale vous aviez l'obligation de rester capable d'enseigner une branche obligatoire de tout programme scolaire. Et puis, si vous lisez le fascicule I traitant de la partie théorique (méthode, pédagogie, buts de l'enseignement de cette discipline...) vous auriez retenu, si vous n'en êtes pas encore convaincu, de l'impétueuse nécessité d'envisager le développement du corps par la gymnastique au même titre que n'importe quelle autre branche de l'éducation générale.

« Le corps, l'intelligence et le sentiment sont des éléments divers d'une seule et même personnalité. C'est là un principe essentiel sur lequel doit se baser l'éducation de l'enfant, et les efforts de l'éducateur seront vains s'ils s'adressent de façon exclusive au corps, à l'intelligence ou au caractère. Que son point de départ soit le corps ou l'âme de l'enfant, l'éducation doit donc absolument s'adresser à l'être tout entier et viser à son harmonieux développement... »

« L'éducation physique ne doit donc pas se contenter de cultiver la force musculaire et les aptitudes physiques, mais aussi et surtout le caractère, la maîtrise de soi dans toutes les circonstances... » (page 15 du livre I) à son éducation complète (page 16). » A la page 18 nous lisons encore : « Chez l'enfant, le psychique joue un rôle très important dans toutes les situations. Dans l'enseignement, il faut souligner en particulier l'influence de la confiance, de la joie ou parfois de la crainte. »

Si vos collègues « se débrouillent » c'est certainement qu'ils ont compris depuis toujours que le corps mérite des soins, une attention soutenue, un entraînement qui, sans avoir à être préparé à des performances ni à un quelconque championnat, exige de conserver un équilibre réel, solide, entre le « psychique » et le « physique ». Lisez, cher collègue, les meilleures publications qui traitent ce sujet « Education » :

il y a unanimité quant à ce principe fondamental.

Nos sections cantonales ou régionales se groupant dans la Société suisse des maîtres de gymnastique (SSMG) n'ont pas d'autre but que de maintenir en forme tous nos collègues, membres du corps enseignant sans exception, pour eux-mêmes, d'abord, pour les tenir au courant, ensuite, de l'évolution des méthodes qui devaient aboutir à la révision de notre manuel récemment introduit à titre obligatoire dans l'enseignement de la gymnastique scolaire à tous les degrés.

Il ne fait aucun doute, d'ailleurs, que, dès leur sortie de l'Ecole normale, nos jeunes collègues doivent poursuivre leur entraînement personnel afin d'être capable d'enseigner une discipline indispensable à un développement harmonieux de notre jeunesse. Car, répétons-le, les leçons de gymnastique à l'école ne visent pas seulement au développement physique, mais bien à ce tout qui a nom éducation.

Dans votre article paru dans l'« Educateur » du 21 juin 1963, page 389, vous vous plaigniez de n'avoir pu assimiler une matière aussi « touffue » (c'est vous qui l'écrivez !). Vous ne devriez pas oublier que ces cours ne devaient servir qu'à examiner les bases nouvelles de la gymnastique scolaire telles qu'elles ressortent de discussions de plusieurs années auxquelles prirent part des collègues de tous les milieux, de tous les degrés, non par des « spécialistes » qui ne verraient rien en dehors de « leur branche » ; que les matières brièvement parcourues et enseignées doivent être pour chacun de nous un renouvellement des connaissances acquises à l'Ecole normale et à des cours de perfectionnement.

Laissez-moi vous le dire en toute franchise, cher collègue : si vous n'êtes pas convaincu que l'école n'a pas à faire du « bourrage de crâne » mais à former des caractères, à développer des personnalités équilibrées, à préparer notre jeunesse à devenir des hommes et des femmes capables de remplir tout leur devoir là où les circonstances, les goûts, les nécessités aussi, les auront placés, si vous n'êtes pas convaincu, disons-nous, de ces bases élémentaires, essentielles de l'Education (avec un grand E) et de la tâche primordiale de l'école, je crains que votre rôle d'« éducateur » ne reste incomplet, limité, donc au-dessous de ce qu'on est en droit d'exiger de celui qui a été mis à la tête d'une classe d'élèves à n'importe quel degré d'âge.

Je veux espérer que votre déception, après ce cours d'instruction, n'aura été que passagère, influencée par les « courbatures » ressenties, et que vous avez, malgré tout, compris l'impérieuse nécessité de retrouver la « forme » en pratiquant quelques exercices, régulièrement, seul, ou, mieux, au sein d'un groupement sportif ou même avec vos collègues membres d'une section de la SSMG.

R. Liengme.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Pour la bibliothèque
de classe

D^r Marcel Junod :
LE TROISIÈME
COMBATTANT

On ne saurait trouver plus vivante illustration de l'œuvre de la Croix-Rouge que le récit passionnant de l'activité du délégué spécial Marcel Junod durant la deuxième guerre mondiale. Edité une première fois en 1947, l'ouvrage avait connu un tel succès que nous sommes heureux de le voir réapparaître, dans une teneur plus concentrée bien adaptée aux goûts de nos grands élèves¹.

De la guerre d'Abyssinie à la guerre d'Espagne, des ruines de Varsovie à la bombe d'Hiroshima, au cours de ces onze années qui furent les plus tragiques de l'histoire moderne, le D^r Junod parcourut le monde en flammes pour y apporter, au nom de la Croix-Rouge, un peu d'espoir et d'humanité.

Ce sont ces missions qu'il raconte dans ce livre qui sera pour nos écoliers, en même temps qu'une leçon singulièrement vivante de géographie et d'histoire contemporaine, un appel profond à la solidarité humaine.

¹ Collection « Petite bibliothèque Payot ». Coût : Fr. 5.—

Tout beau, tout nouveau.

En vingt ans, que de mots neufs ! Certains, déjà, ont acquis droit de cité et presque titres de noblesse. D'autres, tout jeunes encore, luttent pour conquérir leur place au dictionnaire. D'autres encore ont subi le triste sort d'une mode éphémère : le flux les apporta, le reflux les emporte. Jolie leçon en perspective que l'examen des origines et la supputation des chances de vie de ces nouveau-nés du langage.

Radar — Soucoupe volante — Spoutnik — Fission — Jet — Turbo-réacteur — Missile — Mur du son — Mach — Science-fiction — Automation.

A vous d'allonger la liste.

ALICE DESCŒUDRES ET SES HÉROS

« Si j'étais ministre de l'Instruction publique, je ne demanderais qu'une chose à mes fonctionnaires : donner de la joie aux enfants. »

Il n'est pas trop tard pour encore parler d'elle*.

Il y a vingt ans, je ne la connaissais que de nom, par son œuvre et par son activité sociale.

Surtout par son œuvre : dans la bibliothèque de l'école se trouvaient deux volumes, « L'Education des enfants anormaux » et « L'Education des enfants arriérés », dont le contenu me paraissait bien semblable. J'appris plus tard qu'une remarque lui ayant été faite au sujet du premier de ces titres, cette remarque l'avait bouleversée, l'avait positivement rendue malade ; et qu'elle s'était empressée de réparer sa maladresse lors d'une réédition. Cette petite anecdote la dépeint toute.. montre son souci de ne faire aucune peine à ses petits amis les deshérités.

Dans la même bibliothèque se trouvaient aussi tous les volumes de la série « Les Héros ». Avec Carlyle, Scheler, Bergson, Baudoin, elle avait compris que l'enfant et l'adolescent ont besoin d'aspirer à un modèle (démarche que va jusqu'à l'identification). Les volumes successifs consacrés aux héros sont écrits simplement (ces histoires furent tout d'abord racontées à des classes). Protestants, catholiques et bouddhistes, révolutionnaires ou « sages », se côtoient fraternellement dans ces pages ; les femmes y occupent une large place. Noter cela, c'est pénétrer dans l'univers de fraternité et de justice de cette grande éducatrice.

Nous aurions tort de négliger, dans l'enseignement, la place que nous devons aux héros. Chaque fois que les adultes ont su, par la parole, le texte ou l'image, présenter de grands hommes aux enfants et aux adolescents, il en est résulté une belle moisson, impossible d'ailleurs à estimer... Songez à ce que furent, pour nos aînés et pour nous-mêmes, Dunant, Pasteur, Livingstone, Nansen, Saint-Exupéry ; à ce qu'est encore, pour la jeunesse, le Dr Schweitzer !

Mais là où l'école, là où les adultes ne font pas leur devoir, les jeunes se passionnent pour des héros un peu moins authentiques, souvent un peu barbares : Michel Strogoff, Ivanhoe, Robin des Bois ou David Crockett. Ou pour Tintin, un héros qu'a fabriqué pour eux un auteur qui ne manque pas de psychologie et que fait connaître un éditeur qui a le sens des affaires ! Ou, hélas ! pour des héros de la race Tarzan... A moins qu'ils ne se contentent des vedettes du cinéma, du chant ou des sports !

« C'est surtout dans le choix de ses biographies que j'admire Alice Descœudres, écrit une de mes anciennes normaliennes, V. Schneeberger, qui avait choisi ce sujet de travail de fin d'études. Ses livres affirment un bel éclectisme et un sens profond des valeurs humaines les plus hautes... Le choix est à lui seul une preuve éclatante de son large esprit de tolérance. (...) Les héros qu'elle fait aimer sont les pionniers de la paix, de la justice et de l'entraide. Chez tous, cette modestie inséparable de la vraie grandeur, cet amour passionné de la vie simple, cette offrande, au service des hommes leurs frères, de tout ce que la nature avait mis en eux de richesses intellectuelles, artistiques ou affectives. »

A. Ischer.

* Voir G. Baumgartner, « Educateur » No 22 du 14 juin 1963.

C'est un grand malheur que l'absurde tragédie de l'école d'officiers de Lausanne, un drame survenu dans des circonstances si douloureuses que la plume hésite, malhabile à dire ce qu'il faudrait. Aux deux familles brutalement jetées dans l'irréparable, à celle en particulier de notre jeune collègue bernois, Peter Geissbühler, à son village, à ses élèves, à ses amis, à toute la SIB touchée dans l'un des siens, l'« Educateur » apporte la sympathie émue du corps enseignant romand.

Une enquête est ouverte. Des responsabilités seront précisées, des sanctions seront prises, qui ne consoleront personne. Sanctions nécessaires, ne serait-ce que pour engager d'autres responsables à redoubler de vigilance. Mais la plus dure sanction ne s'est-elle pas abattue, déjà, sur ceux qui n'ont pas su, ou pas pu, éviter le malheur : le souvenir indélébile de cette minute affreuse, le regret éternel de cet ordre fatal...

C'est pourquoi, dans notre élan de sympathie, nous associons à ceux qui pleurent leurs disparus le lieutenant-colonel André Willi, commandant de l'école. Nous n'oublions pas qu'il fut l'un des nôtres, et de quelle valeur étaient sa compétence, son allant, son amitié. Si quelqu'un ne méritait pas cela, c'était bien lui, qui avait su reporter sur ses hommes la chaleur de contact, la qualité de respect qui avaient fait de lui, avant d'être un chef aimé, un grand instituteur. André Willi, en souvenir de tes « Leçons pratiques », de tes cours de plein air, et de tant d'autres choses que tu nous prodiguas, accepte notre amitié et qu'elle t'assiste en ces jours douloureux.

J.-P. Rochat.

Expériences belges en matière de réforme de l'enseignement

Nous donnons aujourd'hui connaissance d'un article paru dans « Service public » du 14 juin 1963, organe de la VPOD sous la signature de notre collègue secondaire Freddy Landry, président du syndicat neuchâtelois du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur (section VPOD).

Il s'agit du compte rendu de la conférence présentée à l'assemblée générale de cette association, le 29 mai dernier, à La Chaux-de-Fonds, par M. Van Hercke, secrétaire général de la Réforme de l'enseignement moyen et normal au Ministère belge de l'éducation nationale et de la culture.

Merci à M. Landry d'avoir bien voulu faire bénéficier les lecteurs, par le truchement de son texte, des constatations fort intéressantes qu'on peut tirer d'une réforme en plein développement, dans un pays qui par beaucoup d'aspects s'apparente au nôtre.

Origines

La Réforme belge date de 1947. Elle fut précédée, comme un peu partout, de réformes partielles concernant certaines branches. Mais les modifications de programmes s'avèrent insuffisantes : il devenait indispensable de s'attaquer aux modifications des structures.

Un secrétariat permanent fut alors créé auprès du Ministère de l'éducation nationale et de la culture et confié à deux professeurs. Les deux secrétaires généraux à la Réforme de l'enseignement moyen et normal entreprirent alors l'étude des structures existantes, la récolte de documentation sur des expériences belges et étrangères, l'organisation de stages d'études et de perfectionnement, l'élaboration de propositions de réformes de programmes et de structures.

Constatations de 1947 et premières décisions pratiques

A l'âge de 12 ans, après un cycle primaire de six années, les enfants connaissent très mal leur langue maternelle. Il faut alors organiser des leçons dites de *rattrapage*, modifier les *méthodes d'enseignement*, qui de *passives* et livresques deviennent *actives*, permettant ainsi un travail de *révélation des aptitudes*. Des *activités complémentaires* sont créées, qui permettent aux enfants en échec dans les branches traditionnelles de prendre conscience de leurs possibilités dans des domaines nouveaux. Les *répétitions dirigées* remettent certains enfants, par des travaux de difficultés croissantes, au niveau de camarades plus avancés. Le *travail en équipe* est développé : 4 élèves, un fort, deux

moyens, un faible, apprennent à travailler ensemble ; c'est l'équipe qui reçoit une note, non l'individu, obligeant ainsi le fort à aider le faible.

Il faut préparer le corps enseignant à ces tâches nouvelles. Le professeur n'est *plus un « donneur de leçons »*. Il doit apprendre l'esprit et les méthodes nouveaux. Tout y contribue : stages en Belgique et à l'étranger, éditions de rapports de stages (50 documents sont actuellement à disposition en Belgique, consignants les résultats de la plupart des expériences de ces dernières années). Mais toute expérience doit être *entreprise avec des volontaires* (dans des classes de 12 collèves sur 400 pour commencer).

Pour chaque élève, il convient de créer un *dossier scolaire*, fournissant des renseignements sur la famille, la santé, la psychologie de l'enfant, afin de le comprendre, non de le « contrôler ». Une fois par semaine, les professeurs d'une même classe se réunissent pendant une heure (payée !) pour discuter de leur travail, le coordonner, parler des élèves : le rôle de ce *conseil par classe* est très important. Dans chaque classe, un professeur assume la responsabilité de *directeur, de maître de classe*. Des *centres psycho-médico-sociaux* sont rattachés à chaque école ou groupe d'écoles (2000 élèves par centre). Médecin, infirmière, assistante sociale et maître de classe collaborent.

Il faut associer les parents au corps enseignant, dans des *écoles de parents*. L'orientation est impossible s'il y a une difficulté psychologique chez les parents. Tel avocat refuse de voir son fils dans une école technique. Les *écoles multilatérales* permettent habilement de « tourner » de tels refus (200 lycées sur 400 sont *multilatéraux*).

Les résultats des examens à la fin de la sixième année primaire (donc vers 12 ans) n'ont aucun rapport avec l'intelligence de l'enfant : ils témoignent du niveau sociologique et culturel du milieu familial. Examens et tests (surtout américains) n'ont que de très lointains rapports avec l'intelligence. C'est l'enfant au travail qui montre le mieux son véritable niveau intellectuel. Il est faux de vouloir choisir l'orientation de ses études à 12 ans. Sur 100 enfants, 80 d'entre eux se trouvent dans une autre voie à 18 ans. Par contre, sur 100 enfants qui choisissent une section à 15 ans, 80 sont encore dans cette voie à 18 ans. Donc, à 12 ans, 80 % d'erreurs, à 15, 20 %. Mais une section unique n'est pas possible. La loi belge de 1947, autorise, favorise les changements de section. Les programmes sont unifiés dans de nombreuses branches : trente heures sur trente-six comprennent un programme commun. Les options — six heures — dessinent les contours des différentes sections. L'éventail des sections a été élargi : latin, grec, latin-langues, latin-sciences, latin-sciences sans latin (!), sciences, etc.

Bilan de 1962

En 1957, le ministre Collard demande le bilan des expériences (conduites alors dans des classes de 12 écoles) :

- dans certaines classes expérimentales les échecs sont pratiquement réduits à zéro ;
- pendant le cycle secondaire (de 12 à 18 ans), on compte 68 % de réussites dans les classes expérimentales, contre 28 % dans les classes traditionnelles ;
- choisir sa voie à 12 ans est une vue de l'esprit. Les élèves doivent rester groupés (sauf pour les options). La sélection par échecs (règle d'or non avouée de l'enseignement traditionnel) est remplacée par la révélation des aptitudes. La présence des latinistes (options) améliore le niveau des classes, sans nuire au développement de ces élèves, qui restent supérieurs à la moyenne.

Le ministre Collard autorise alors la poursuite des expériences et leur généralisation partielle :

- six écoles deviennent « expérimentales ». Tous les enfants qui terminent leur scolarité primaire du premier cycle y sont admis (bien que les réussites ne s'élevaient qu'à 60 sur 100). La ségrégation sociale est ainsi supprimée dans ces six écoles multilatérales : tous les élèves sont groupés trente heures par semaine. Les six heures d'options libres permettent de découvrir leurs aptitudes particulières. On commence le latin à 12 ans, ou à 13 ans, ou à 14 ans, ou même plus tard, grâce à l'organisation systématique des rattrapages ;
- la première partie du cycle secondaire permet une orientation progressive d'après réussites et réorientation constante en cours d'études (il n'y a plus besoin de leçons particulières, ce qui ne déplaît pas aux parents qui pouvaient les payer à leurs enfants. Le problème est résolu pour ceux qui ne pouvaient pas les payer...);
- les éléments positifs des expériences conduites de 47 à 57 sont systématiquement appliqués dans les six écoles expérimentales : dossier, rattrapage, activités complémentaires (options), travaux dirigés et en équipe, conseil de classe, etc.

Réforme de 1959

Les adversaires des réformes de 1957 ne peuvent nier la réussite des expériences entreprises depuis 1947

et généralisées en 1957. Ils prétendent pourtant que l'« échantillonnage » (six écoles sur 400) est insuffisant et que seul un échantillon de 24 écoles permettrait des conclusions mathématiques sûres.

Pour répondre à ces critiques, le ministère décide alors de la création de 24 écoles expérimentales ! Les responsables de la réforme, eux, remercient leurs adversaires !

En 1962, les écoles expérimentales sont au nombre de 34, mais on supprime l'adjectif « expérimentales ». Il y a donc maintenant l'enseignement traditionnel, l'enseignement technique et les lycées avec cycles d'observation et d'orientation. Les lycées du nouveau type proviennent aussi bien de l'enseignement technique que de l'enseignement traditionnel. En septembre 1963, 12 nouvelles écoles rejoindront l'ensemble des lycées du nouveau type.

L'enseignement secondaire belge du nouveau type, de 12 à 18 ans, comprend maintenant trois étapes :

- 12-13 ans, cycle d'observation ;
- 14-15 ans, cycle d'orientation ;
- 16-18 ans, cycle de destination (trente-deux heures par semaine. L'enseignement sera prochainement rendu obligatoire jusqu'à 16 ans).

Mais, et ce souci fut évident dès 1947, les élèves qui suivent l'enseignement nouveau ne doivent pas être des « cobayes ». C'est pourquoi les changements de section ont été rendus possibles, aux frais de la communauté ; c'est pourquoi un projet de loi qui pourrait être voté dans les mois à venir autorisera tout titulaire de maturité à entrer dans n'importe quelle faculté universitaire, à condition de prouver qu'il peut suivre un enseignement pour lequel il n'aurait pas été préparé par le cycle secondaire.

Conclusions provisoires

Que deviennent les élèves qui n'entrent pas dans le cycle secondaire ? Ils continuent de suivre les cours des sections professionnelles (enseignement primaire supérieur). L'ensemble de la réforme a eu le mérite d'augmenter le niveau de toutes les sections ; partout les programmes deviennent de plus en plus exigeants. Le « rattrapage » systématique permet aux enfants d'« absorber » l'augmentation des exigences.

Les élèves du nouveau type sont plus sûrs d'eux. La révélation des aptitudes remplace avantageusement, comme critère de sélection, l'échec. Pour les non-latinistes, les joies créatrices du dessin, de la céramique, etc., ont une valeur stimulante.

Les parents ne se trouvent plus, quand leurs enfants ont 12 ans, devant un choix aujourd'hui encore souvent cruel dans l'enseignement traditionnel. La collaboration parents-école est partout fructueuse.

Les professeurs ont plus, beaucoup plus, de travail. Une première solution eût été d'ordre financier. Des raisons politiques l'ont rendue difficile. Par contre, les maîtres des lycées nouveau type donnent dix-huit heures de cours par semaine (au lieu de dix-huit à vingt-quatre aux termes de la loi). Mais l'enseignement belge ne souffre pas actuellement d'une crise d'effectifs.

Leur formation en faculté doit être résolument orientée vers le monde moderne : étudier la pédagogie selon Rousseau, c'est bien. Mais il convient aussi de leur apprendre la psychologie de l'enfant qui regarde la télévision, danse le twist ou le madison, admire Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, lit Tintin.

Les professeurs doivent aussi reviser constamment leurs connaissances. De nombreux stages d'été sont organisés pour eux (certains professeurs de mathématiques et de physique de notre pays y ont assisté ces dernières années).

Les *directeurs* d'écoles, comme les parents, n'ont plus besoin d'orienter les enfants à 12 ans, puisque les passages sont possibles dans tous les sens. L'organisation systématique des rattrapages leur permet de combler d'éventuelles insuffisances.

L'avenir :

— les expériences en cours doivent être poursuivies et les lycées avec cycles d'observation et d'orientation devenir toujours plus nombreux ;

— des expériences systématiques doivent être entreprises ou poursuivies de 15 à 18 ans ;

— des programmes nouveaux doivent être élaborés et étudiés dans toutes les branches. Actuellement, en latin, en physique et chimie (ces derniers orientés vers la connaissance intuitive des structures atomiques), les nouveaux programmes sont déjà mis en place. En ma-

thématiques, 30 classes de mathématiques modernes viennent d'être ouvertes, qui suivent les recommandations de Zagreb-Dubrovnik et de l'OECE ;

— il ne faut pas craindre de pousser l'éducation corporelle ou vocale des élèves (après une heure de rythmique, les rédactions sont meilleures !), l'éducation artistique (chaque enfant peut réussir une œuvre d'art !);

— le domaine audio-visuel doit être étudié de très près. Toutes les idées nouvelles doivent être expérimentées (machines à enseigner, etc.);

— la formation du corps enseignant primaire doit être semblable à celle des futurs bacheliers, pour se poursuivre par une année de formation pédagogique.

Conclusion définitive

Il ne faut plus *sélectionner entre 12 et 15 ans*, mais faire réussir les élèves, leur apprendre à apprendre, les éduquer, permettre l'épanouissement de leur personnalité, *les observer pour les orienter vers la meilleure destination possible.*

Freddy Landry

Caractérologie des instituteurs

L'observation courante nous a tous convaincus que la réussite ou l'échec dans l'enseignement primaire dépendent davantage du caractère que des connaissances intellectuelles. Simplement, il est possible que celui qui serait plus clairvoyant puisse parfois plus facilement se surveiller et corriger ses défauts de caractère. Or jusqu'à maintenant les orienteurs ne sont guère parvenus à conseiller la profession d'instituteurs en se fondant sur le caractère des candidats. Les examens psychologiques individuels restent longs et coûteux, de sorte que le brevet d'enseignement est délivré au seul vu des résultats intellectuels et d'un examen de pédagogie pratique assez peu significatif puisque le candidat n'est pas seul en face de sa classe.

Pour tenter de résoudre ce problème, R. Criner vient de faire paraître aux Presses Universitaires une première étude fort intéressante : « Caractérologie des instituteurs » (140 pages, Fr. suisses 8,75.—). Toutefois nous ne recommandons la lecture de cet ouvrage qu'à ceux qui sont suffisamment familiarisés avec la caractérologie de Le Senne et de G. Berger.

Après avoir procédé à une enquête portant sur plus de quatre cents instituteurs, l'auteur a confronté chez chacun la structure du caractère défini au moyen du questionnaire de Berger, les résultats donnés par une série de tests psychotechniques et le comportement professionnel observé par les inspecteurs scolaires. En comparant ces résultats, R. Criner a pu déterminer les traits de caractère qui semblent le plus désirables pour réussir dans l'enseignement et ceux qui conduisent à un échec presque certain s'ils ne sont pas corrigés par d'autres composantes.

L'*Activité* (au sens de Le Senne) est le facteur de base dont la présence est le plus nécessaire. Le bon instituteur doit être plein de dynamisme ; à ce besoin d'activité sont liés généralement la persévérance, la vivacité d'esprit, la ponctualité, l'objectivité, l'accomplissement immédiat du travail à faire. Si l'hyper-activité risque de pousser à un enseignement trop rapi-

de, au contraire, la non-activité crée toutes sortes de résistances, engage à ajourner le travail et à renoncer devant le moindre obstacle. C'est dire que ce dernier trait rend presque impropre à l'enseignement.

Une très forte *Emotivité* n'est guère favorable à la fonction enseignante : le calme, la maîtrise de soi, l'égalité d'humeur disposent mieux les enfants au travail. Les Colériques et les Passionnés, qui ont tendance à être émus d'une façon disproportionnée à l'importance objective du fait qui a provoqué ce trouble, devront essayer de se contenir pour rester de bons maîtres ; heureusement qu'entraînés par leur besoin d'activité, la plupart d'entre eux réussiront. Une trop forte *émotivité* sera bien plus dangereuse chez les non-actifs, chez les Nerveux et les Sentimentaux. Pourtant, il ne faut pas que l'absence d'émotivité engage à être tolérant par indifférence comme chez l'Amorphe.

La *Primarité* (de celui qui vit dans le présent) et la *Secondarité* (de celui qui baigne dans les souvenirs et les anticipations) sont toutes deux favorables, bien qu'elles apportent à l'enseignement une atmosphère différente. Le Primaire s'adapte aisément à la nouveauté, il est peu rancunier et vite décidé. Le Secondaire est doté d'un beau lot de vertus sociales : peu impulsif, ponctuel, fidèle dans ses sympathies et peu désireux de changements. Dans ce domaine, un juste équilibre des deux tendances serait le plus désirable.

En adoptant la terminologie de Le Senne et en combinant ces trois éléments de base, l'observation montre que pratiquement quatre sortes de caractères sont à peu près également aptes à former de bons éducateurs : les Passionnés, les Flegmatiques, les Sanguins et les Colériques.

Les *Passionnés* (E.A.S.) sont naturellement aptes au commandement. Ils aiment la société et sont portés par une œuvre à accomplir. Leurs aptitudes intellectuelles sont valorisées au maximum par leur caractère. Par contre, ils risquent parfois de manifester trop de dureté et d'avoir des exigences excessives.

Les *Flegmatiques* (nE.A.S.) sont des hommes d'habitudes, respectueux des principes, ponctuels, objectifs. Ce sont des fonctionnaires-types, et un nombre considérable d'entre eux réussissent très bien dans l'enseignement primaire, même avec des aptitudes intellectuelles très moyennes. Ils peuvent par contre manquer de chaleur entraînant et présenter leurs leçons d'une façon trop morne; leur rigueur froide pourrait parfois rebuter l'enfant.

Les *Sanguins* (nE.A.P.) sont sociables, extravertis, assez optimistes, doués en général d'un remarquable esprit pratique. Ils savent manier les hommes et font preuve d'une grande souplesse d'esprit. Leur caractère les oriente vers une activité altruiste et spontanée. Mais un certain penchant à l'improvisation, à la « débrouillardise » et un manque de patience les guettent.

Les *Colériques* (E.A.P.) sont généreux, cordiaux, pleins de vitalité, mais manquent souvent de mesure. Ils ont le sens du contact humain; ce sont de véritables chefs d'enfants sachant intéresser leurs élèves par un enseignement concret et vivant. Ils s'accordent fort bien à la primarité de l'enfant qui s'intéresse surtout à la vie, au changement, à l'instant présent. Souvent impulsifs et « soupe au lait », ils sont parfois irréguliers et peu capables de fermeté.

Les possibilités de réussite sont nettement moins favorables pour les *Sentimentaux* et les *Nerveux* chez qui l'on rencontre 15 à 20 % d'instituteurs incapables.

Les *Sentimentaux* (E.N.A.S.) restent souvent au stade de l'aspiration. En général mélancoliques et mécontents d'eux-mêmes, ils entrent difficilement en relation avec les autres. Leur manque de dynamisme devrait être corrigé par des aptitudes intellectuelles très supérieures à la moyenne.

Les *Nerveux* (E.N.A.P.) sont en général d'humeur très variable et travaillent très irrégulièrement. Usant souvent d'improvisation, ils agissent avec peu d'ordre et de méthode. Pour eux, la régularité exigée des fonctionnaires de l'enseignement constitue un lourd obstacle.

Enfin les *Apathiques* (nE.N.A.S.) et les *Amorphes* (nE.N.A.P.) caractérisés ne devraient pas être admis dans les écoles normales, quelles que soient leurs possibilités intellectuelles. Leur caractère dévalue leurs aptitudes, ils se laissent aller à de graves négligences, et leur enseignement n'est que monotonie et ennui.

Mais les qualités pédagogiques dépendent encore de bien d'autres conditions qui jouent un rôle d'autant plus important que les facteurs de base seraient peu caractérisés. La combinaison des influences devient alors très complexe, certains facteurs complémentaires agissant comme une force antagoniste, avec un effet de renforcement ou encore de compensation. La *Largeur* du champ de conscience, par exemple, peut compenser une *Primarité* trop nette. Une forte *Polarité* Mars peut être tempérée de *Tendresse*: on obtient alors le type de l'instituteur « bourru au grand cœur » qui réussit fort bien. Mais la *Tendresse* alliée à l'*Emotivité* peut faire disparaître toute fermeté. L'*Avidité* et de forts *Intérêts Sensoriels* peuvent être de puissants stimulants. Enfin la *Passion Intellectuelle* semble être la qualité la plus désirable chez l'instituteur qui devra, dans une époque où tous les principes scolaires établis sont remis en question, de mieux en mieux comprendre les raisons et les buts de son activité, et être capable de se réadapter constamment.

Si l'auteur poursuit son travail de recherche, et s'il souhaite que d'autres psychologues s'attachent à résoudre le problème de la sélection des instituteurs, on

voit qu'il est déjà arrivé à des résultats intéressants. R. Criner suggère en conclusion que les candidats à l'enseignement soient soumis à un examen psychotechnique qui pourrait déterminer s'ils possèdent le minimum de traits de caractère nécessaires à la conduite d'une classe. Cet examen ne pourrait être significatif qu'à l'âge minimum de dix-huit ans, à la fin de l'adolescence.

Alors que le caractère joue un si grand rôle dans l'enseignement, il est en effet paradoxal de voir que le recrutement des instituteurs ne se fait que selon des critères intellectuels. D'autres professions sont plus exigeantes sous ce rapport, et certaines n'engagent leurs apprentis qu'après les avoir soumis à un examen psychotechnique. Il semble que les écoles normales fassent encore peu de cas de la psychologie qu'elles enseignent pourtant. La principale difficulté, il est vrai, provient du fait qu'un examen caractérologique exige une totale sincérité de la part du candidat. Il est arrivé parfois que certains d'entre eux, connaissant leurs défauts, aient essayé de donner le change et aient sciemment fourni les réponses qu'ils pensaient leur être favorables.

Enfin, plusieurs passages de cet ouvrage nous font bien prendre conscience du fait que chacun enseigne différemment suivant son type de caractère. La pédagogie pratique ne devrait donc pas viser à faire imiter n'importe quel modèle dont on a constaté le succès: une telle méthode amènerait les élèves maîtres à adopter un style qui ne saurait être le leur. Un *Flegmatique* ne peut guère employer les procédés dynamiques du *Colérique*. Il serait intéressant que chaque normalien détermine la formule de son caractère, et que l'on enseigne à chaque groupe le style pédagogique correspondant. Le professeur de psychologie aiderait ainsi chaque instituteur à se réaliser en conformité avec son caractère.

La lecture d'un tel ouvrage suggère évidemment de nombreuses réflexions. Elle nous révèle à nous-même et nous explique l'origine de nos actes et de nos réactions envers nos élèves ou envers nos collègues. Si la plupart des êtres humains ont l'impression de décider librement un grand nombre de leurs actes, nous n'en restons pas moins étrangement déterminés par tout le climat psychologique que nous impose notre caractère. Or nous n'avons que trop tendance à critiquer tel élève ou tel collègue pour ce qu'il a fait ou pas fait, sans nous rendre toujours compte qu'étant donné son caractère il n'avait pas si facilement la possibilité d'agir autrement. Ainsi l'homme de science, comme l'Évangile, nous conseille de nous abstenir de tout jugement: notre enseignement ne manquera pas d'en devenir plus serein.

Surtout, cette « Caractérologie des instituteurs » engagera les maîtres, qui auraient de grands élèves désireux d'entrer à l'école normale, à fonder leur conseil autant sur le caractère que sur les connaissances des éventuels candidats.

Yves Menthonnex.

Le propos d'Alain

La culture ne se transmet point et ne se résume point. Être cultivé c'est, en chaque ordre, remonter à la source et boire dans le creux de sa main, non point dans une coupe empruntée.

La Terre est ronde

Quelques problèmes de géographie pour les élèves forts en géométrie.

1. Chercher sur la carte la latitude de Lausanne (ou de votre localité).

Pour Lausanne, vous trouverez $46^{\circ} 30'$ environ. Il importe que vous vous rendiez compte que cette mesure est celle de l'arc Equateur-Lausanne en suivant un méridien, où celle de l'angle Equateur-Centre de la Terre-Lausanne.

2. Quelle distance y a-t-il de Lausanne à l'Equateur ? au pôle Nord ? au pôle Sud ?

On fera d'abord calculer la longueur d'un degré de latitude, mesuré sur un méridien. La Terre a 40 000 km de circonférence. 40 000 km divisés par 360 font $111 \frac{1}{9}$ km ou 111,11... km. Il sera plus simple de prendre la distance de l'Equateur au Pôle, soit 10 000 km, et de la diviser par 90.

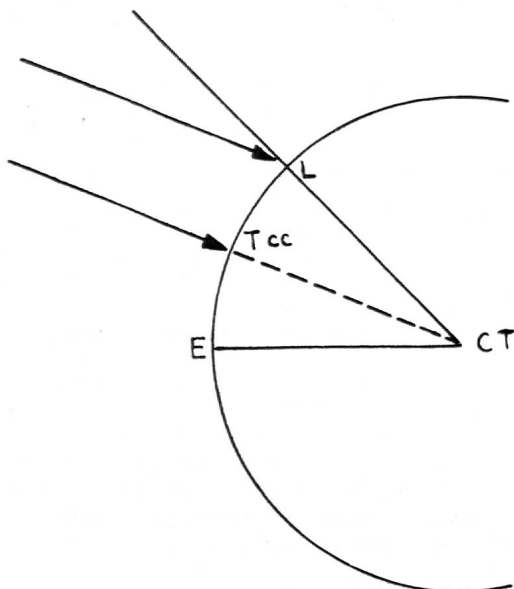
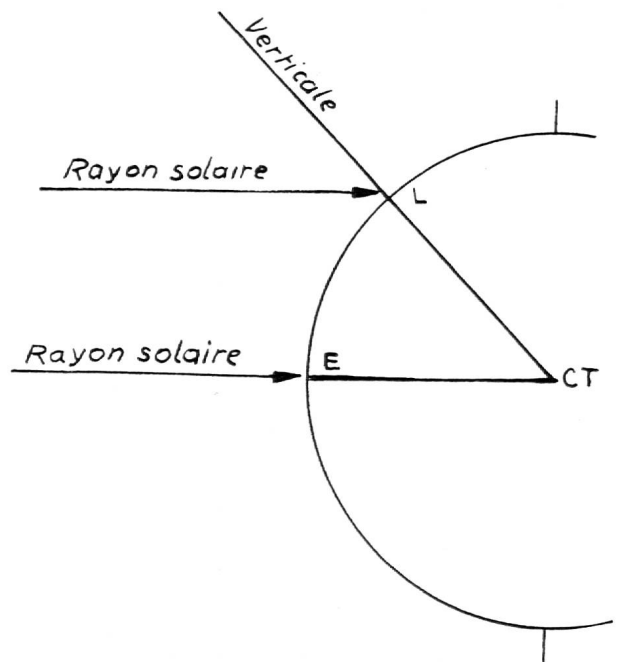
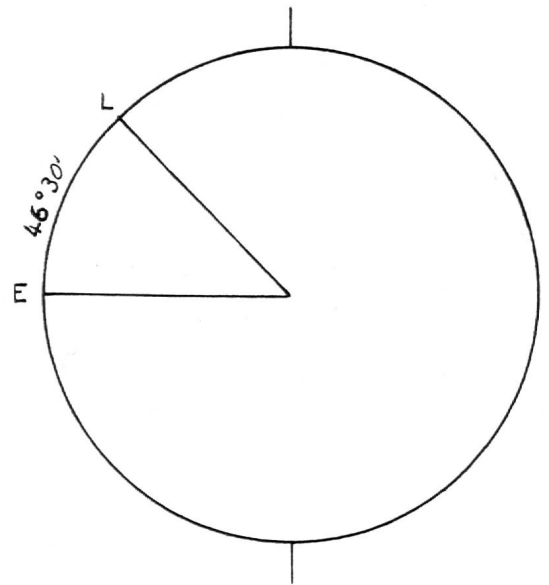
Les réponses aux trois questions posées sont respectivement $5166 \frac{2}{3}$ km, $4833 \frac{1}{3}$ km et $15166 \frac{2}{3}$ km.

3. A l'équinoxe, quel angle les rayons solaires forment-ils avec la verticale, à Lausanne, au milieu du jour ?

(J'écris **au milieu du jour** plutôt que **à midi**, car nos horloges sonnent midi une demi-heure environ avant le milieu du jour, puisque nous avons à Lausanne l'heure du 15^e méridien Est, dit heure de l'Europe centrale ; mais il n'y a aucun inconvénient, dans la pratique, à parler de l'inclinaison des rayons solaires **à midi**.)

Solution. — A l'équinoxe, les rayons solaires tombent perpendiculairement sur l'Equateur. Le croquis ci-contre montre qu'ils forment alors avec la verticale de Lausanne un angle égal à l'angle Lausanne-Centre de la Terre-Equateur, soit $46^{\circ} 30'$. En effet, les deux angles sont correspondants.

Cet angle étant très voisin de la moitié d'un angle droit, cela signifie qu'au 21 mars et au 21 septembre, à midi, le soleil est pour nous à peu près à mi-hauteur entre le zénith et l'horizon.

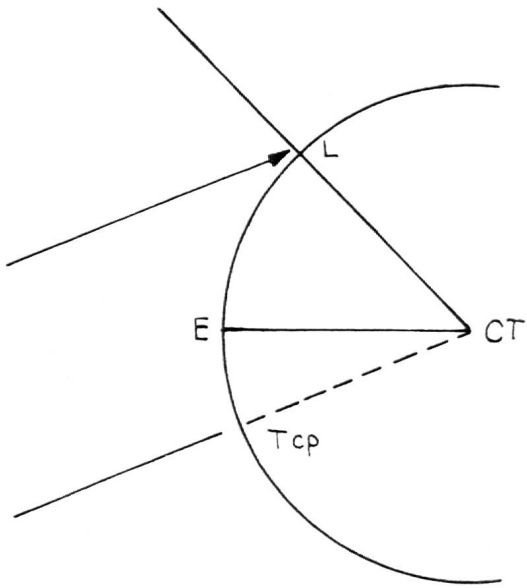


4. Au solstice d'été, quel angle les rayons solaires forment-ils avec la verticale, à Lausanne, au milieu du jour ?

Solution. — Au solstice d'été, les rayons solaires tombent perpendiculairement sur le Tropic du Cancer ($23^{\circ} 30'$ de latitude Nord).

L'angle demandé est égal à l'angle Lausanne-Centre de la Terre-Tropic du Cancer, soit :

$$46^{\circ} 30' - 23^{\circ} 30' = 23^{\circ}$$



5. Au solstice d'hiver, quel angle les rayons solaires forment-ils avec la verticale, à Lausanne, au milieu du jour ?

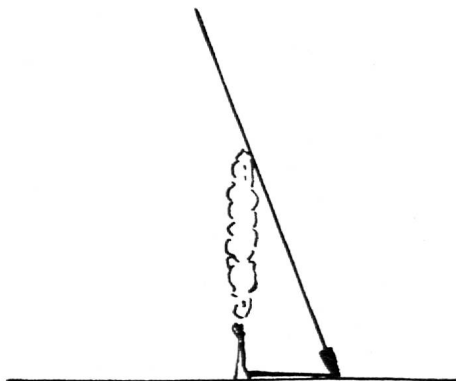
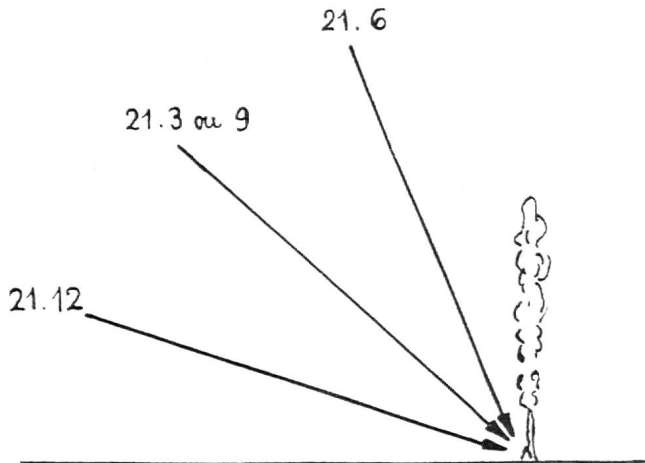
Solution. — Au solstice d'hiver, les rayons solaires tombent perpendiculairement sur le Tropicque du Capricorne ($23^{\circ} 30'$ de latitude Sud).

L'angle demandé est égal à l'angle Lausanne-Centre de la Terre-Tropicque du Capricorne, soit :

$$46^{\circ} 30' + 23^{\circ} 30' = 70^{\circ}$$

6. En vous servant du rapporteur, représentez graphiquement l'angle d'incidence des rayons solaires sur le sol de la région lausannoise, au milieu du jour, aux trois époques indiquées dans les problèmes 3, 4 et 5.

(Prenez garde que l'angle formé par les rayons solaires avec l'horizontale est complémentaire de celui qu'ils forment avec la verticale ; cette remarque facilitera votre travail dans l'emploi du rapporteur.)



7. Cherchez en faisant un croquis quelle est la longueur de l'ombre d'un peuplier de 30 mètres, au milieu du jour, aux trois époques indiquées.

Et votre propre ombre ? Et celle de la Tour Eiffel ? Et celle d'un clocher à Quito ? Et celle d'un clocher à Oslo, le 21 décembre ?

Le croquis ci-contre montre qu'un peuplier de 30 mètres a une ombre portée de 12 mètres environ, le 21 juin au milieu du jour.

Henri Rebeaud.

Parutions récentes

Mémento d'analyse grammaticale et logique (F. Maury)
Cours moyen - Classes de fin d'études - Cycle d'observation (5e et 6e).

8 pages, 15 × 21 cm.

Tableaux synoptiques très clairs permettant d'analyser immédiatement les mots et les propositions.

Outil unique par sa présentation et sa clarté. A recommander chaleureusement aux maîtres et aux élèves.

Traité d'analyse (J.-M. Prigent)

Certificat d'études primaires - Brevet élémentaire - Scolarité prolongée.

96 pages, 13,5 × 21 cm.

De nombreux exemples encadrés rappellent les notions de base.

Ouvrage très pratique et sûr, vivement recommandé.

Traité d'analyse (J.-M. Prigent)

Classes du 2e degré.

126 pages, 13,5 × 21 cm.

Mêmes qualités que le précédent.

C'est la première fois, à notre avis, qu'un livre présente le complément d'attribution d'une manière aussi explicite.

Mémento d'orthographe (François Maury).

Classes de 8e et 7e - Classes de transition - Cycle d'observation.

64 pages, 16 × 21 cm.

Répertoire de 129 règles d'orthographe courantes avec des exemples qui sautent aux yeux.

Graphique et carnet de mots complètent heureusement ce mémento appelé à rendre de grands services aux élèves auxquels il est destiné.

Cent dictées (un inspecteur)

Certificat d'études.

80 pages, 13 × 19 cm.

Dictées d'épreuves suivies de questions judicieuses et de devoirs modèles.

Il est à remarquer que presque tous ces textes sont tirés sans modification de grands auteurs.

Textes d'étude (Jean Gohier)

Cours moyen, 2e année.

96 pages, 13 × 19 cm.

Remarquables textes littéraires - illustrés de photographies - en rapport avec l'intérêt et l'âge des élèves, et suivis de questions de vocabulaire, de grammaire et de réflexion.

Au jardin des lettres (M. T. Demidoff)

Classe de 6e.

360 pages, 15 × 21 cm.

Le beau titre ! Auquel répond parfaitement le contenu : papier glacé, composition typographique, photographies, textes. C'est un luxe !

Nombreux morceaux se prêtant à la mise en scène, en particulier une traduction admirable du « Vilain mire » (fabliau du XIIIe siècle).

Poésies en images (Geneviève Agel)

Deux albums de 24 pages chacun devant être illustrés par des enfants, le 1er de 7 à 9 ans, le second de 9 à 12 ans, selon une méthode mise au point par M. Lamarque, professeur de dessin.

21 × 27 cm.

La poétesse rappelle d'abord la parole de Léonard de Vinci :

« La peinture est une poésie qui se voit.

La poésie est une peinture qui se sent ».

« Editions de l'école », 11, rue de Sèvres, Paris VI^e

Ecrits souvent en quatrains, ces poèmes doivent, en effet, transformer nos petits en artistes émouvants.

Pour en avoir une idée, il suffit de citer les poèmes des quatre saisons (1er album) :

Le printemps

L'oiseau siffleur a guidé le soleil,
le soleil a ramené les bourgeons,
les bourgeons ont éclaté pour l'abeille,
et l'abeille a réveillé le goujon.

L'été

Les blés sont une mer et les fleurs des navires
que la brise balance rouges bleus et blancs
tout est joyeux, l'épouvantail aussi veut rire
et abrite des nids dans ses deux bras ballants.

L'automne

L'été laisse un peu de sang sur les feuilles d'or ;
on les voit parsemées de taches de roussure ;
nos pieds écrasent leurs petits visages morts.
Les oiseaux n'ont plus rien pour tromper le chasseur.

L'hiver

Le ciel est gris la terre est blanche ;
les petits hommes sont tout bleus ;
et le grand arbre avec ses branches
a l'air d'un géant sans cheveux.

Eveil à la poésie (Germaine Toulouse)

Enfants de 5 à 8 ans.

64 pages, 15,5 × 20,5 cm.

Très bien illustré, ce livret se propose de faire sentir aux petits certains fragments des grands poètes : Ronsard, Malherbe, Lamartine, Hugo, Verlaine, Péguy, Verhaeren...

C'est une réussite.

Ainsi que

Avec les grands poètes de chez nous (même auteur)

Enfants de 7 à 12 ans.

164 pages, 12,5 × 19 cm.

Rêve d'or (R. Gilbert)

Cours préparatoire - Cours élémentaire.

40 pages, 17 × 21,5 cm.

Composé dans le même esprit que les précédents.

Nul doute que les enfants ne soient « enchantés » par le message, la musique et la beauté de ces vers. M. N.

Collection de fibres et tissus nylon

La maison Viscose Suisse, à Emmenbrücke, fait savoir qu'elle tient à la disposition du corps enseignant une documentation originale sur la fabrication des fibres artificielles et leur utilisation textile.

La collection complète se présente sous la forme d'un dossier cartonné de 30 × 32 × 3,5 cm. Elle contient en particulier toutes sortes de fibres brutes et filée, ainsi que la plupart des tissus genre nylon existant sur le marché. Nul doute qu'elle soit d'un grand intérêt pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et pour les classes ménagères.

Bien que la documentation complète revienne à Fr. 50.— environ, les maîtres et maîtresses intéressés peuvent l'obtenir au prix de Fr. 20.— auprès du Service de vente de Viscose Suisse, à Emmenbrücke, qui donnera volontiers les compléments d'information désirés. (Tél. 041 5 21 21.)

Nous engageons des jeunes gens de 16 à 25 ans pour le service des gares



Le jeune fonctionnaire des chemins de fer voit s'ouvrir devant lui une carrière variée, avec de belles perspectives d'avancement. L'apprentissage commencera au printemps de 1964 et durera deux ou trois ans.

Conditions requises : être citoyen suisse, en bonne santé et apte, physiquement et intellectuellement, au service du chemin de fer. En outre :

Pour l'apprentissage de deux ans : avoir suivi avec succès les cours d'une école d'administration ou de commerce ou encore d'un établissement équivalent ; sinon avoir fait un apprentissage correspondant. Connaître suffisamment une deuxième langue nationale.

Pour l'apprentissage de trois ans : être âgé de 16 à 17 ans dans l'année où commence l'apprentissage, avoir une bonne formation scolaire et des connaissances d'une deuxième langue nationale.

Inscription : les candidats voudront bien adresser leurs offres manuscrites, d'ici à la fin d'octobre, à la division de l'exploitation des CFF, à Lausanne (candidats de la Suisse occidentale), à Lucerne (candidats de la Suisse méridionale, centrale et septentrionale) ou à Zurich (candidats de la Suisse orientale), avec un extrait de naissance ou un acte d'origine, une photographie, les certificats scolaires et les attestations relatives à l'activité post-scolaire.

Les divisions de l'exploitation et les gares CFF donneront volontiers tout renseignement complémentaire.

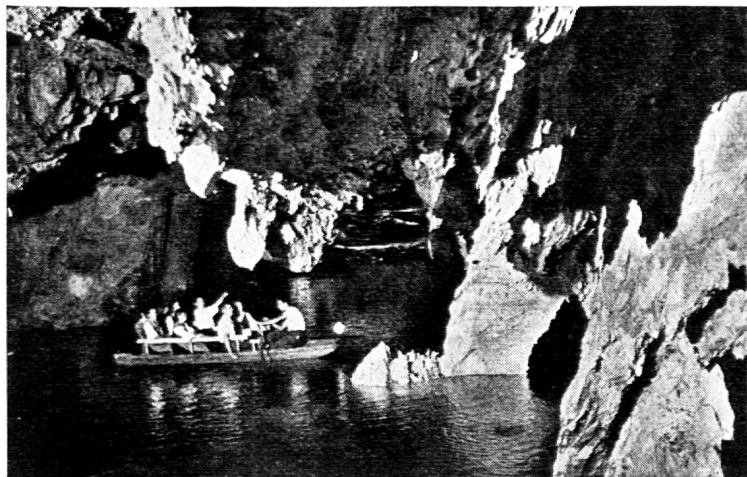
Une visite au wagon-restaurant

enrichit le programme de votre excursion d'école.

Nos différents services sont à même de répondre à tous vos désirs en cours de route.

Nous serons heureux de vous faire des propositions pour un repas ou une petite collation au wagon-restaurant, ou pour des casse-croûte ou des cornets-lunch servis à votre place au départ de n'importe quelle région.

Cie Suisse des Wagons-Restaurants Olten. Tél (062) 5 10 61.



Le plus grand lac souterrain d'Europe SAINT-LÉONARD (Valais)

A 6 kilomètres de Sion — Parc pour autos — Débit de boissons
Téléphone (027) 4 41 66

O U V E R T U R E P E R M A N E N T E

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société suisse de spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugura cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de très nombreux visiteurs naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement chez nous, mais également à l'étranger. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à SAINT-LÉONARD, vous y trouverez une grotte de Capri en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous le souvenir d'un voyage au pays des merveilles.

didax

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres du corps enseignant,

didax vous permet de résoudre tous vos problèmes en matière d'enseignement audio-visuel. Lors de votre passage à Lausanne, rendez-nous visite, notre temps vous appartient. Nous avons sélectionné pour vous l'appareil de projection

Plein Jour 1000 Lux SERMAP

Conçu pour l'enseignement, il vous offre une projection d'une netteté parfaite dans une salle non obscurcie.

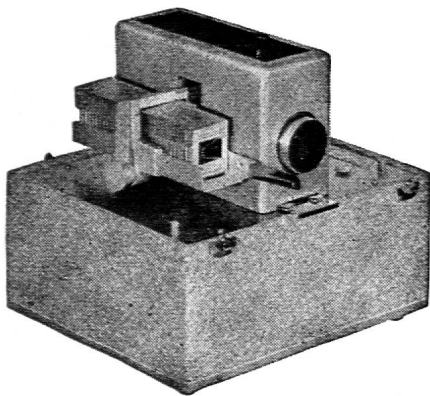
SERMAP est équipé pour : diapositives, films fixes et préparations microscopiques. Son système de refroidissement vous permet de laisser en place chaque vue aussi longtemps que vous le désirez. SERMAP est un appareil robuste et puissant.

Demandez-nous une démonstration qui nous permettra de vous prouver les excellentes qualités de cet appareil.

Au cours de votre visite à **didax**, vous pourrez examiner en toute tranquillité nos collections de diapositives, films fixes et les nombreux éléments que nous avons réunis pour vous : planches murales, cartes en relief, disques littéraires, magnétophones d'enseignement, laboratoires de langues.

didax Centre de matériel didactique audio-visuel.

Escaliers du Grand-Pont 3, Lausanne, tél. (021) 23 48 15.



■ Bienne Bulle Carouge GE Châtel-Saint-Denis Chêne GE Couvet Crans VS Fleurier ■

La banque partout à votre service

UNION DE BANQUES SUISSES

la banque au service de tous

■ La Chaux-de-Fonds Martigny Montana Monthey Montreux Neuchâtel Peseux Prilly ■

Stierre Sion Verbier Vevey

Fribourg Genève Lausanne

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krief

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 LAUSANNE Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Nationale Suisse

B e r n e

J. A.

Montreux 1